

Avis sur les cours de droit en ligne

Par Roxane_8061, le 24/08/2020 à 07:49

Bonjour à tous ;

Je suis étudiant en première année de droit. J'ai manqué quelques cours, et il n'y aura pas non plus de révision de l'explication. Le professeur donne son cours, puis nous, les étudiants, faisons notre propre étude approfondie et des exercices en rapport avec le sujet. De plus, il y a un examen le mois prochain, j'ai donc décidé de prendre des cours en ligne pour me rattraper.

J'ai donc fait quelques recherches sur le net et je suis tombé sur le site <u>Partiel-droit</u>, où j'ai trouvé un article similaire à celui que notre professeur nous a donné à disséquer avant le 1er septembre. Alors, si vous pouvez me donner votre avis sur les cours en ligne. Ou si vous pouvez également me suggérer un autre site web pour une bonne expérience d'apprentissage, je vous remercie d'avance.

Et merci de prendre le temps de lire...

Par Isidore Beautrelet, le 24/08/2020 à 09:10

Bonjour

Voici ce qu'on peut lire dans la présentation du site

[quote]

Notre équipe passionnée par le monde du droit et l'univers d'internet est votre écoute pour trouver les solutions les plus adaptées à votre situation. Étudiants en droit, stagiaires ou jeunes diplômés à la recherche d'un emploi, nous vous formons à atteindre l'ensemble de vos objectifs. Même les plus ambitieux !

[/quote]

Ainsi on n'est même pas certain que les auteurs des articles ont effectués des études de droit. En effet, on peut être passionné par le monde du droit sans pour autant avoir suivi une quelconque formation.

Cela laisse planer un doute sur la qualité des articles.

Rien ne remplacera un bon vieux manuel de droit. Si votre BU est abonnée à la Bibliothèque Dalloz et/ou à Scholarvox vous pourrez consulter gratuitement de nombreux manuels au format numérique.

Vous pouvez également créer des sujets sur notre forum si vous avez des questions.

PS : Vous n'avez pas un/une camarade qui peut vous passer les parties du cours que vous avez manquées ?

Par Roxane_8061, le 26/08/2020 à 07:40

Merci beaucoup pour votre commentaire. Je tiendrai compte de vos conseils. Enfin, à propos des amis. Je préfère me débrouiller seule pour le moment. ??

Par Isidore Beautrelet, le 26/08/2020 à 08:21

Oui je comprends, on n'est jamais mieux servie que par soi-même ? Mais le fait d'avoir les notes d'un camarade vous permettra d'avoir des bases que vous pourrez éventuellement compléter à l'aide d'un manuel.

N'hésitez surtout pas à poser vos questions sur le forum.